

Image not found or type unknown



Dissolution de communauté

Par **pascalou7174**, le **19/02/2014** à **14:57**

bonjour, qui peut me renseigner ,,,[smile7]

que se passe t il si une dissolution de communauté n'aboutit à rien , (en cours depuis 2009

je vous remercie d'éclairer ma lanterne bonne journée